



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Inauguration de la nouvelle serre du Jardin botanique cantonal de Lausanne**

**Après 25 années d'attente, quatre ans de projet, 18 mois de travaux et d'aménagements, la conseillère d'Etat en charge des musées cantonaux et le conseiller d'Etat en charge des bâtiments de l'Etat ont inauguré ce jour la nouvelle serre du Jardin botanique cantonal de Lausanne. Plus spacieuse, plus attractive et moins gourmande en énergie, la nouvelle construction accueille non seulement la collection de plantes tropicales de son aînée, mais aussi celle, unique en Suisse, de plantes carnivores. Le tout dans le respect du site paysager de la colline de Montriond et de l'ensemble muséal qui est inscrit à l'inventaire cantonal des monuments historiques et figure au recensement des biens culturels d'importance nationale de la Confédération.**

Le Jardin botanique de Lausanne, qui fait partie des musées cantonaux, a été réalisé selon les plans de l'architecte Alphonse Laverrière et inauguré en 1946. Le bâtiment du Musée botanique a été construit en 1967, puis deux petites serres ont été ajoutées en 1971 et 1985. La plus ancienne a montré dès 1989 des signes préoccupants de vétusté, sans toutefois bénéficier de rénovation importante durant les vingt-cinq années de discussions et de reports qui ont suivi.

À la fin 2014, le Conseil d'Etat a décidé de financer la construction d'une nouvelle serre dans le cadre d'un crédit supplémentaire de 900'000 francs. En janvier 2016, la Municipalité de Lausanne a octroyé le permis de construire en levant une opposition de la section vaudoise de Patrimoine suisse, entraînant alors le recours de cette dernière auprès du Tribunal cantonal. Dans son arrêté de novembre 2017, la Cour a confirmé l'octroi du permis de construire, estimant que le projet déposé était conforme à la destination du Jardin botanique et qu'il répondait aux besoins de la science comme aux attentes du public.

Située au pied de la colline, en bordure du périmètre protégé, la nouvelle serre séduit par sa discrétion et sa transparence, n'affectant ni les courbes pentues des jardins ni les allées rectilignes conçues à l'origine. La construction mesure une trentaine de mètres, pour six de large et six de haut. Voulu facilement amovible à long terme, elle repose sans aucun terrassement dans la déclivité naturelle du terrain. Résolument

contemporaines, ses lignes sont sobres jusqu'au minimalisme. Sa réalisation sur mesure n'en est pas moins exigeante en matière de sécurité ou d'efficacité énergétique comme dans le détail des finitions.

Les fonctions ludique et pédagogique n'ont pas été négligées: les visiteurs entrent d'un côté et ressortent de l'autre, le parcours intérieur étant agrémenté d'une galerie surélevée qui offre une vue sur la canopée végétale. Développant la mise en valeur des collections, la serre renforce le potentiel scientifique et l'attractivité des Musée et jardins botaniques cantonaux, et répond ainsi à un intérêt public important.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 09 septembre 2019

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

François Felber, directeur des Musée et Jardins botaniques cantonaux